



Communiqué

Pour diffusion immédiate

IMPORTANT GAIN POUR LES OSBL D'HABITATION

Québec, le 7 novembre 2007. - Le Réseau québécois des OSBL d'habitation applaudit l'adoption, annoncée aujourd'hui par la Ministre responsable de l'habitation, Nathalie Normandeau et par le Ministre de la Santé, Philippe Couillard, d'un cadre de référence gouvernemental pour le soutien communautaire en logement social.

Invitée à prendre la parole lors de la conférence de presse que tenait les ministres à ce sujet aujourd'hui à Québec, la présidente du Réseau québécois, Madame Myrtha Laflamme, a déclaré « qu'il s'agit d'une grande victoire pour le mouvement des organismes sans but lucratif d'habitation dont les acteurs ont initié une bataille pour obtenir cette reconnaissance formelle par l'État il y a plus de 15 ans ».

« Dès la fin des années 1980, la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) enclenchait les premières réflexions pour nommer des pratiques qui se structuraient alors dans les ensembles de logements communautaires offerts essentiellement à des personnes itinérantes. Longtemps la FOHM a porté seule ce dossier avant qu'un Réseau québécois ne vienne la soutenir dans cette mission », ajoute Madame Laflamme.

« Les OSBL d'habitation ont travaillé fort à mettre en bouche le terme soutien communautaire auprès des gouvernements et des fonctionnaires afin que soit adoptée une politique comme celle qui voit enfin le jour », selon elle.

Le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social est soutenu par un investissement dans la construction de projets par la Société d'habitation du Québec (SHQ) via son programme *AccèsLogis* et par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) via une enveloppe budgétaire initiale de 5 millions de dollars. « Ce premier financement du MSSS est le bienvenu et il est à souhaiter qu'il sera suivi d'autres investissements dans le futur. Les besoins sont évalués à environ 12M \$. « Que l'on reconnaisse que ces pratiques existent, que la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) financent des services qui nécessitent encore actuellement des bricolages financiers invraisemblables », représente une victoire pour Madame Laflamme qui administre la Maison d'Un Nouvel Élan à Saguenay, un organisme sans but lucratif d'habitation destiné aux aînés.

Les pratiques de soutien communautaire sont reconnues comme des approches efficaces pour maintenir en logement des personnes vulnérables. Les logements administrés par les OSBL d'habitation s'adressent à des personnes ayant des besoins particuliers et dont l'état nécessite du soutien et de l'accompagnement pour conserver leur logement.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe sept fédérations régionales et des organismes non encore desservis par celles-ci. On trouve, au Québec, plus de 825 OSBL d'habitation qui administrent près de 1600 ensembles d'habitation totalisant plus de 32 000 unités de logement dont la majorité (18 000 unités) se destinent à la clientèle des personnes âgées.

-30-

Source : François Vermette
cell. : (514) 605-6324